

"LE PEUPLE"
 ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
 publié par
 La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,
 Le vendredi de chaque semaine.
 Toute communication concernant "Le Peuple"
 doit être adressée à:
 "LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
 Montmagny, P. Q.
 ABONNEMENT
 CANADA — District, 1 an — \$1.00
 CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
 ETATS-UNIS — 1 an — \$2.00

Salaire minimum payé aux bucherons

L'honorable monsieur Rochette, ministre du Travail, de qui relève la Commission du Salaire Minimum, vient de faire part à la presse du fait que cet organisme était en train de fixer un nouveau taux plus élevé des salaires payés aux bucherons, lorsque le gouvernement d'Ottawa adopta, contre l'inflation, des mesures qui stabilisèrent les salaires. Cette initiative empêcha donc le gouvernement provincial de mettre en force sa nouvelle ordonnance.

"Quoi qu'il en soit, déclara le ministre, je fais actuellement, auprès du Bureau Régional du Travail en Temps de Guerre, de nouvelles démarches afin d'obtenir pour tous les employés de la forêt, soit une aug-

mentation des salaires basiques, soit un boni de vie chère."

L'honorable monsieur Rochette, en compagnie du sous-ministre du Travail, monsieur Gérard Tremblay, et du chef du service des Bûcherons de la Commission du salaire minimum, monsieur McCaffrey, a discuté cette question en présence des journalistes et des députés des régions forestières, messieurs J.-L. Fillion, Lac St-Jean, Thomas Lapointe, Wolfe, W.-J. Duffy, Compton, M.-P. Beaulac, St-Maurice, Georges Potvin, Roberval, P.-O. Goulet, Temiscamingue, J.-C. Nadeau, Gatineau, Félix Allard, Abitibi, Jacques Dumoulin, Montmorency, Henri-R. Renault, Beauce, J.-Odilon

Duval, Montcalm, Perreault Casgrain, Gaspé-Nord, Lucien Plamondon, Portneuf, et J.-A. Beaulieu, Témiscouata.

Monsieur McCaffrey déclara que le 1er octobre, 1941, l'honorable monsieur Rochette avait écrit à la Commission du salaire minimum, lui suggérant d'augmenter de 10% le taux minimum des salaires prévus par l'ordonnance No 39 relative au travail des bucherons.

"Les commissaires, après avoir admis le principe de cet amendement, en ont avisé le ministre et se sont aussitôt mis au travail pour rédiger la nouvelle ordonnance. Dès que celle-ci fut prête, on la soumit sans délai au greffier en loi de la Législature, Me Louis-Philippe Pigeon, qui suggéra de la rendre plus précise en stipulant que les tarifs à la pièce et non seulement les tarifs mensuels devaient être augmentés de 10%.

"Le 18 novembre, 1941, le nouveau projet d'arrêté ministériel, tel qu'amendé, et dont j'ai ici copie, fut enfin soumis au ministre.

"Mais sur les entrefaites, l'arrêté ministériel du gouvernement fédéral C.P. 8253, gelant le taux des salaires, venait d'être accepté, de sorte que nous n'avions plus le droit de mettre en force notre nouvelle ordonnance.

L'honorable monsieur Rochette s'est alors empressé d'écrire au Conseil National du Travail en Temps de Guerre, lequel était chargé d'appliquer la nouvelle loi fédérale, afin d'obtenir le droit d'augmenter de 10% les salaires basiques des travailleurs de la forêt.

"Ottawa a répondu, par l'intermédiaire de monsieur Humphrey Mitchell, président du Conseil National du Travail en Temps de Guerre, que l'on attendait la formation des conseils régionaux pour étudier cette question."

Monsieur Gérard Tremblay qui, en plus de ses fonctions de sous-ministre du Travail, agit aussi comme vice-président du Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre nous a alors déclaré que cet organisme fédéral avait étudié la question et s'était rendu compte que la plupart des grands concessionnaires forestiers payaient à leurs employés un boni de vie chère de \$0.21 par jour, c'est-à-dire de \$1.25 par semaine, soit l'équivalent de 5 points, d'après l'indice d'augmentation du prix de la vie.

Attendu que ce boni représente à peu près 10% de l'augmentation des salaires des bucherons, dit monsieur Tremblay, le Conseil Régional n'a pas jugé à propos d'accorder au gouvernement provincial le droit de modifier l'ordonnance No 39 et

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
 26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
 Cruche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

d'augmenter de 10% le taux de base des salaires."
 C'est à la suite de cette décision que l'honorable monsieur Rochette fait de nouvelles démarches auprès du Bureau Régional du Travail en Temps de Guerre, afin que tous les employés de la forêt, quels qu'ils soient la compagnie ou l'employeur qui les emploie, obtiennent une augmentation de salaire, ou un boni de vie chère.

Les députés des régions forestières qui assistaient à cette entrevue ont semblé satisfaits de ces explications et l'honorable monsieur Rochette communiqua ensuite à la presse copie des documents dont il avait été question et que nous reproduisons ci-dessous, soit copie de l'arrêté ministériel signé par tous les commissaires de la Commission du Salaire Minimum, que le gouvernement provincial se proposait de mettre en force lorsqu'intervint le décret fédéral, et copie du télégramme reçu du président du Conseil National du Travail en Temps de Guerre, monsieur Humphrey Mitchell, en réponse à la lettre du ministre du Travail, demandant le droit d'augmenter de 10% les salaires basiques des ouvriers de la forêt.

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM
 Ordonnance no 39
 Exploitation des Forêts

Ordonnance d'amendement du 18 novembre 1941.

La Commission du salaire minimum, conformément à la Loi du salaire minimum (4 Geo. VI, Ch 39).

1 Ordonnance no 39 amendée: L'ordonnance no 39 de la Commission du salaire minimum, concernant les ouvriers affectés à l'exploitation des forêts, datée du 28 avril 1941 et approuvée par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 30 avril 1941 par arrêté portant le numéro 1031, est amendée comme suit:

A) Les taux de salaire minimum à l'heure, au mois, à la pièce ou à forfait, de même que les prix de pensions fixés par la dite ordonnance sont remplacés par les mêmes taux et prix augmentés chacun de dix pour cent (10%);

B) Les dispositions de la dite ordonnance doivent se lire comme se référant aux taux présentement majorés et tels que majorés par la présente ordonnance.
 2 Entrée en vigueur: La présente ordonnance d'amendement du 18

(Signed) Humphrey MITCHELL
 Chairman National War Labour Board.

Composer, c'est le paradis; se relire, c'est le purgatoire.
 Mgr Fèvre

Veut-on savoir ce qui fait une nation? C'est le cœur des femmes. C'est le cœur des mères, des sœurs, des fiancées. Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères et l'on répond de ce peuple.
 Abbé Perreyve

Se soit
 une du deux
ROBOL pour
 la
CONSTIPATION
 RESULTAT...
DEMAIN MATIN
 25¢ la boîte

"LE PEUPLE"
 est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie St-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.
 ABONNEMENTS:
 Canada, District, 1 an \$1.00
 Can. Hors Dist. 1 an 1.50
 Etats-Unis, 1 an 2.00
 Strictement payable d'avance.
 La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.
 Ainsi janvier 43 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1943 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.
 Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple" Montmagny, P. Q.
 Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

**CARTES PROFESSIONNELLES
 — ET D'AFFAIRES —**
BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.
 Comptables Agrés
 Chartered Accountants
 et
 Syndic Licencié
 —o—
 MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.,
 Syndic Licencié
 GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
 REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.
 71, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-4079

CHARTRE, SAMSON & CIE
 Comptables Agrés
 Chartered Accountants
 Successeurs de
 LaRUE & TRUDEL
 et de
 SAMSON, KNIGHT & CIE
 Maurice Chartre, C.A.
 Jacques LaRue, C.A.
 Jean-Paul Gauthier, C.A.
 Léon Côté, C.A.
 Paul-Emile Brunet, C.A.
 Lionel Roussin, C.A.
 G.-Frank Lafferty, C.A.
 Raymond Fortier, C.A.
 Jean Lacroix, C.A.
 Maurice Samson, C.A.
 A.-Emile Beauvais, C.A.
 E.-Harry Knight, C.A.
 Gérard Marceau, C.A.
 Lucien-P. Bélair, C.A.
 Jacques Angers, C.A.
 Dollard Huot, C.A.
 Albert Garneau, C.A.
 Guy Bernard, C.A.
 MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

Téléphone 73
GEORGES HEBERT
 Notaire
 Commissaire de la Cour Supérieure
 Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
 Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
 64, rue du Dépôt — — — Montmagny

Pour vos
IMPRESSIONS
 De toutes sortes...
 Adressez-vous à:
L'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY,
 J.-N.-A. BECHARD, Prop.
 55, St-Jean-Baptiste, — — — MONTMAGNY
 Attention spéciale aux commandes par la malle.
 JNO.

SOYEZ FORT

 SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE COURBATURES
 NERVOUSITE EPUISEMENT
 FATIGUE HABITUELLE
 MANQUE D'APPETIT
 PRENEZ LES
PILULES MORO
 1466 ST-DENIS, MONTREAL

LES CHEMINS SONT TELLEMENT MAUVAIS - MA CHÉRIE - JE VAIS ÊTRE UN PEU EN RETARD. JE QUITTE LA GARE À L'INSTANT

GARÇON! QUATRE AUTRES BOSWELL!

OUI, JE SAIS QUE LES CHEMINS SONT MAUVAIS - MAIS DEPUIS QUAND SERT-ON DE LA BOSWELL À LA GARE?

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES et PORTER BOSWELL

Écoutez l'interprétation des nouvelles par Jean Louis Gagnon, au poste CKCV, Québec, à 10.30 tous les soirs, excepté le dimanche.

philippe rousseau
 avocat
 montmagny
 rue de la gare — tel: no 8

Dr Clément ROULEAU
 Médecin-Vétérinaire
 Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
 Rue St-Jean-Baptiste
 MONTMAGNY
 Tél.: No. 56

A. CHOUINARD, C.R.
 Avocat
 Tél.: 48
 25, rue de la Gare,
 Montmagny.

LORENZO TETU
 Comptable - Vérificateur
 Liquidateur de Faillite
 Syndic Autorisé
 Bureau: 81 r. St-Pierre
 QUEBEC

Me René Paré, Me Jos. Marineau
 B.A., L.L.L. B.A., LL. L.
PARE & MARINEAU
 AVOCATS
 MONTMAGNY
 31, du Dépôt Tél. 194

DR J. R. BARIL
 Chirurgien-Dentiste
 49, rue Saint-Jean Baptiste
 MONTMAGNY
 Tél.: 46.

JOS A TREMBLAY
 B.A., LL. L.
 NOTAIRE
 Rue St-Louis, Montmagny
 Tél.: No 3

Tél. 202 Rayons X
Dr J. M. Bernatchez
 Chirurgien-Dentiste
 4, de la Gare.

A. COTE
 Optométriste-Opticien
 15, St-Thomas,
 Montmagny.
 23—JNO

FOURRURES
THIBAUT
 Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.
 Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refection ou teinture.
 TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —
L.-P. THIBAUT, Enr.
 282, St-Jean, Québec

RAYON X
 Dr Jean-Luc Lavallée
 Chirurgien-Dentiste
 44, St-Jean-Baptiste,
 MONTMAGNY
 Tél. 53 — Anesthésie au Gaz

CHEMIN DE FER NATIONAL
 NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR
 DEPUIS LE 9 FEVRIER 1942
 MONTMAGNY
 Convois allant à l'Ouest
 No. 3 Océan Limité tous les jours 12.48 a.m.
 No 135, local tous les jours dimanche excepté 8.43 a.m.
 No. 1 Express maritime, tous les jours 12.26 a.m.
 No. 31, local tous les jours dimanche excepté 6.30 p.m.
 Allant à l'Est
 No 32, local tous les jours dimanche excepté 10.10 a.m.
 No 136, local tous les jours dimanche excepté 7.03 p.m.
 No 2, Express maritime, tous les jours 6.30 p.m.
 No 4, Océan Limité, tous les jours 1.44 a.m.

LISEZ
 NOTRE JOURNAL

ÉCONOMISEZ
 En vous retirant aux
HÔTELS FORD
 Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.
Montreal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa
 \$1.50 pas plus que \$2.50 par personne Pour carte ou dépliant écrire à FORD HOTELS CO. Montreal
 \$2.00 à \$3.00 PAR PERSONNE PAS PLUS
 400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS

Seulement 2c PAR PAIN de levure vous assure du pain savoureux



PLEINE ACTIVITE... FIABLE DANS L'ENVELOPPE HERMETIQUE

STE-MARGUERITE

Décès et funérailles. Le 28 mars est décédée après une courte maladie Mme Marie Bernier, à l'âge de 33 ans, épouse de M. Omer Roy de cette paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu le 31, parmi une nombreuse assistance. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Tremblay.

M. l'abbé Eug. Dussault du Séminaire de Québec, ami de la famille, chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre par M. l'abbé L. Boisvert, vicaire de cette paroisse et M. l'abbé A. Bélanger de Québec.

Portait la croix, M. Fredo Bernier. Portait le corps: MM. Félix Dion, Alex. Audet, Robert Couture, Clovis Roy, Pierre Gagnon et Alfred Gagnon.

Suivaient le corps: son époux M. Omer Roy, ses frères: MM. Edouard et Laurent de cette paroisse, Joseph de Montréal, Théophile de St-Henri, Jules de Jonquières.

Ses sœurs: Mmes C. Royer de St-Anselme (Adèle), L. Godard (Alice) de Montréal, Mlle Marie Aimée de cette paroisse.

Ses beaux-frères et belles-sœurs: Mmes Laurent, Théophile Bernier, L. Godard, M. Jos Roy, Mme F. McCall, M. et Mme Emilie Verret de Québec, M. et Mme Adéola Roy de Ste-Hénédiène, Mme Cyrille Roy, M. et Mme Héloïse Giroux de cette paroisse M. et Mme Arthur Chassé, M. et Mme Alyre Carter, de Ste-Marie.

Nous avons remarqué de plus, un bon nombre d'autres parents, oncles et tantes neveux et nièces, cousins et cousines, amis, et c. etc dont nous ne pouvons donner la liste complète.

Les funérailles étaient sous la direction de M. H. Mercier de Ste-Marie.

La regretté défunte laisse en plus des parents mentionnés et qui n'ont pu venir en cette circonstance, M. et Mme R. Poisson, M. et Mme Théo Clément de Montréal, M. F. McCall de Québec, M. C. Royer en service à l'étranger, tous beaux-frères et belles-sœurs.

M. Roy a reçu en cette occasion de nombreux témoignages de sympathies. Nous réitérons ainsi qu'aux familles Roy et Bernier, nos sincères condoléances.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. Fernand Chabot, décédé le 25 mars, à l'âge de 26 ans et 3 mois. Quoique dans la fleur de l'âge, il a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Par ses belles qualités de cœur et d'esprit, il laisse un profond souvenir et tous ses parents et amis déplorent sa disparition.

Le défunt laisse dans le deuil, son père et sa mère: M. et Mme Thomas Chabot (Marie Normand), ses sœurs: Mmes Germaine et M. Jeanne Chabot, son frère: M. Joseph Chabot, tous de Montréal, ses oncles et tantes: M. et Mmes Jos Proulx, Wilfrid Laurendeau, Adélaude Gaudreau, Georges Langlois, M. Narcisse Chabot, Mlles Yvonne et Aline Chabot, tous de Montmagny, MM. Eugène Normand, Georges Normand, Eugène Fortin, Auguste Fortin, Edgar Cloutier, Mme Vve Joseph Normand, de St-Eugène, M. Auguste Lavoie, capt. Cyrille Fortin de l'Islet, M. Onésime Gendron d'Albion, R.L.

Ses funérailles eurent lieu le 28 mars

au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Raymond Collin conduisait le char funèbre et M. Ernest Langlois portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient MM. Robert Proulx, Pierre Coulombe, Armand et Roland Gaudreau, tous cousins du défunt.

La levée du corps fut faite par M. le curé Aug. Lessard et M. l'abbé E. Simard, chanta le service.

La direction des funérailles était confiée à la maison J. E. Dubé, Montmagny.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-PAUL du Buton

Dimanche, le 29 mars, est décédé après une longue maladie, M. Adélaude Morin, époux de feu Mme Adéline Poirier, il était âgé de 83 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, 10 enfants trois fils: MM. Adélaude et Albert Morin de St-Paul, M. Louis Morin de Waterbury Conn., sept filles: Mmes Napoléon Laferrière (Whillehelm) de St-Paul, Fabiana Mercier (Eva) de Ste Apolline, Mme Louise (Lydia), de Waterbury, Conn., Eugène Thibault (Anna), Joseph Gaudreau (Alice) de Montmagny, Joseph Laferrière (Diana), et Léon Bouffard (Azilda) de St-Paul, une sœur Mme Calmina Morin, de Waterbury Conn., ses gendres: MM. Napoléon, Joseph Laferrière, Fabiana Mercier, Eugène Thibault, Léon Bouffard et Joseph Gaudreau, une belle-fille Mme Adélaude Morin, ses beaux-frères MM. Narcisse et Amédée Poirier, Ferdinand Goulet, ses petits enfants, MM. Xavier, Ovide, Lucien, Laferrière, Eugène Edouard, René, Léonard et Proculus Morin, Gérard, Joseph Henri, Jean et Amédée Laferrière, Léon Morin, Paul-Emile Guimont, Philippe et Eugène Bouffard, Mmes Amédée Gaudreau (Elise Morin) Lucien Cloutier (Maria Laferrière) Roland Minville (Diana Laferrière), Benoit Gosselin (Asilda Laferrière) Donat Langlois (Irène Morin) Amédée Lisois (Annie Morin), Jean-Charles Boulet (Lucienne Morin), René Godbout (Marie Rose Morin) Emile Breton (Yvonne Guimont) Mlle Eva, Anita, Juliette, Marie et Jeanne D'Arc Laferrière, Marguerite et Rita Morin, Eva, Regina Marie, Louise, Jeanne D'Arc, Jeannette et Jacqueline Bouffard, plusieurs neveux et nièces.

Que la famille en deuil veuille bien accepter, nos plus sincères sympathies. Dimanche dernier a été recommandée aux prières Mme Mary Létourneau, épouse de M. Alphonse Blais, décédée à Montréal, à l'âge de 64 ans.

Nos sympathies. M. Gérard Saulnier de Valcartier, militaire, après avoir passé deux mois à l'hôpital, était dimanche dernier dans sa famille.

MM. Proculus Morin, Charles-Omer Côté et Gérard Gagné, militaires, étaient dans leur famille dimanche.

M. Roméo Blais, commis de la "Ste Anne Power est de passage dans sa famille pour quelques jours.

M. Emile Gourgue, de St-Grégoire, était dimanche dernier, chez sa mère, Mme Eugène Gourgue.

Lundi le 6 avril, dans la salle paroissiale, aura lieu une partie de carte organisée par les jeunes filles, au profit d'œuvres paroissiales.

Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule. Il y aura de beaux prix à gagner.

SAINT-PIERRE

M. l'abbé Roch Rochette, assistant procureur au Séminaire de Québec, est venu passer quelques jours au presbytère, où il a prêté son concours à M. l'abbé Jules Rancourt, curé, assistant, pour les offices de la semaine Sainte.

M. l'abbé Rancourt est parti au début de la semaine, où il passera quelques jours dans sa famille, à Château-Richer, et Québec.

Étaient en visite à l'occasion de la vacance de Pâques dans leurs familles. M. Chs-Amédée Bernier, avocat, de Québec, chez ses parents, 9, et Mme Charles Bernier.

M. Roger Godbout, avocat de Québec, dans les familles Z. et Léopold Cloutier.

M. Edgar Blais, employé civil de Québec, chez son père, M. Edmond Blais.

M. Pierre-Eug. Proulx, comptable de Montréal, chez son père, M. Louis Proulx.

Mlles Valentine Blais, institutrice de Bienville et Jeanne Blais de Québec, chez leurs parents, M. et Mme Jos Ed. Blais.

Mlle Estelle Cloutier de Montmagny, chez sa mère, Mme Alf. Doyer.

M. et Mme Laurent Normand d'Arville, Lac St-Jean, chez leur père, M. Louis Proulx, ils se sont aussi rendus à Montmagny, les invités de leurs frères et sœurs, MM. et Mmes Charles et Noël Normand, Mmes Normand prolongeront son séjour d'une quinzaine dans sa famille.

MM. et Mmes Joseph Rousseau, de Québec et Ferdinand Rousseau de Montmagny, chez leurs parents, M. et Mme Arémise Rousseau.

M. Paul Henri Baillargeon du Camp de Valcartier, chez son père, M. Eugène Baillargeon.

M. Pierre T. Létourneau, des C. de C. de Montmagny, chez sa mère, Mme Vve François Létourneau.

M. et Mme Irénée Guay, de Québec, chez leur père, M. Réal Proulx.

M. Roger Picard, de Québec, chez M. et Mme Napoléon Laflamme.

M. et Mme Fernand Kirouac et leur fils Claude de Québec, chez leurs parents, M. et Mme William Kirouac.

Mlle Isabelle Gamache, coiffeuse, après avoir passé l'hiver chez sa sœur Mme J. E. Roberge, à Asbestos, Mégantic, est de retour dans sa famille, où elle réouvrira son salon de coiffeuse, comme par le passé.

Mlle Jeanne Gagné, passe actuellement quelques jours à Québec et Lévis chez des amis.

Mlle Lucille Kirouac est de retour d'une promenade à Québec, chez ses parents, M. et Mme Aimé Kirouac.

M. Joseph Roy, après avoir passé plusieurs mois, à New-Portland Maine, est de retour dans sa famille.

M. et Mme Freddy Gaudreau, et leur famille de Montmagny étaient en fin de semaine chez leurs parents M. et Mme Edouard Lamonde.

Mlle Yvonne Blais, de Loretteville, passe une huitaine, chez sa mère, Mme Narcisse Blais.

M. et Mme Lionel Fortin et leurs enfants sont de retour d'une promenade, au Cap St-Ignace, chez des parents.

Mme C. C. Lisois s'est rendue à Montmagny, l'invitée de ses filles Mmes Emilien Robin et Eugène Blanchette.

Mme Vve Edgar Beaumont et ses fils J. Paul, André et Roger Beaumont, de Madison Maine, passent quelque temps en visite chez leurs nombreux parents et amis; ils se rendront aussi à Montmagny les invités de M. et Mme Oscar Belley.

Mlle Gabrielle Proulx de Montréal, est l'invitée de son frère, M. Réal Proulx et de sa sœur Mme Adélaude Blanchette, pour quelque temps.

M. Hector Savard, de l'Abitibi est dans sa famille.

M. Henri Proulx du Camp de Valcartier était en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Zotique Proulx.

BUREAU LAFLAMME

M. et Mme Laurent Dionne de Montmagny étaient en visite le jour de Pâques chez M. Lucien Beaumont et autres parents.

M. et Mme Conrad Dumont et leur bébé de Québec-Ouest, sont venus passer quelques jours à l'occasion de Pâques chez M. Numa Beaumont.

MM. Henri Proulx, militaire à Valcartier Léandre Proulx de Lauzon et Antonin Proulx de Montmagny, ainsi que Mlle Angéline Proulx de Québec, sont venus passer le jour de Pâques chez leur père, M. Zotique Proulx.

M. Delphis Beaumont, militaire, à la Citadelle de Québec, est venu visiter sa mère, Mme Vve Ls. Beaumont, dimanche dernier.

M. Emile Bernier est parti la semaine dernière pour aller travailler à Ste-Dorothée, près de Montréal.

M. Hector Lépage de Montmagny, est venu passer le dimanche de Pâques, chez sa mère, Mme Vve Eug. Lépage et ses autres parents.

MM. Roland et Simon Bernier sont partis en promenade à Montréal, pour une huitaine, chez des parents et amis.

ANSE A GILLES

MM. J. E. Bélanger et L. Philippe Lagacé, de Québec, étaient la semaine dernière chez M. Amédée Bélanger.

Mlle Gilberte Caron, de Québec, était chez M. Aurèle Caron à l'occasion de la fête de Pâques.

Mlle Marguerite Pelletier de Montmagny était dimanche chez son père M. Jos Pelletier.

M. l'abbé Arthur Bernier de N.-D. des Laurentides, passe quelques jours chez son père, M. Pamphile Bernier.

MM. Bertrand Gamache et Pamphile Pelletier sont revenus parmi nous, après avoir passé l'hiver dans les châtiers.

Mlle Rose de Ladurantaye de Québec, a passé la fête de Pâques chez son père, M. Ed DeLadurantaye.

Mme Tobie Bernier passe quelques jours à Québec.

M. J. Délaite de Québec, était dimanche, chez M. Léonce Dubé.

M. Joseph Cloutier, de Québec, était ces jours derniers, en visite chez des parents, Mme J. Bte Bernier et Alfred Cloutier.

CAP SAINT-IGNACE

M. et Mme Robert Guimont de Montréal, M. et Mme L. Ernest Guimond et leurs fils Michel de Québec, M. et Mme Jean-Paul Guimond, de l'Islet, étaient à l'occasion de Pâques, en visite chez leurs parents, M. et Mme Napoléon Guimond.

Mlle Annette Méthot est de retour dans sa famille, après quelques mois passés à New York.

M. Gérard Fraser de Montréal, était en visite chez des parents. Concours de Mars, Ecole No. 6.

7ème année: Annette Gagnon, Rose Alma Belleau, Florence Bernier.

6ème année: Colette Quellier, Thérèse Belleau, Alcide Poitras.

5ème année: Jean-L. Brie, Alyre Fortin.

4ème année: Rosaire Gagnon, Paul H. Bernier, Ronald Bernier.

3ème année: Thérèse Gagnon, Marie-Paule Bernier, Carmen Dubé.

2ème année: Pierrette Boulay, Gisèle Gagnon, Pauline Morin.

1ère année: M. May. Belleau, Claire Poitras, Claudette Morin.

Confiez vos impressions à notre journal.

La générosité n'a pas besoin de salaire: elle se paie par ses mains. De Livry

S'ATTAQUE directement à LA SALETÉ

EMPLOYEZ régulièrement la Lessive Gillett Pure en Flacons et vos renvois d'eau seront toujours libres et propres. Elle n'abîme ni l'émail ni la plomberie et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant.

La Lessive Gillett facilite toutes sortes de travaux de nettoyage et épargne des heures dans les soins du ménage. Gardez-en toujours une boîte à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment se servir de ce produit dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodore en en détartrant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

MONTMAGNY

Résultat des concours de Pâques, école No 13, Montmagny.

7e Année: Yvette Couillard.

5e Année: Noella Blais, Roger Fournier, Marcelle Fournier.

4e Année: Roland Fournier, Colette Messerlier, J.-Claude Fournier, René Fournier.

3e Année: Guy Couillard, Louise Fournier, André Fournier, Simon Fournier.

2e Année: Pierre Fournier, Grégoire Couillard, Arthur Moreau.

1ère Année: Paul Fournier, Jules Couillard, Thérèse Moreau, Marcel Messerlier.

SAINT-FRANCOIS

Résultat des concours de mars — Ecole No 6:

6e Année: Georgette Raby 96.5%, Jacqueline Fiset 91.2%, Réal Fiset 90.3%, Ghislaine Paradis 87%, Albert Bonneau 81.2%

5e Année: Pierrette Raby 96%, Marguerite Morin 94%, Jean-Paul Morin 91%, Gérard Paradis 87%, Lionel Laliberté 86%, Marie-Léonie Fiset 82%, Antoni Lecomte 53%

4e Année "A": Hugnette Lecomte 90%, Marcellin Laliberté 89.5%, Martin Fiset 89%, Jeannine Boulet 88%

4e Année "B": Simonne Morin 96%, Bibiane Laliberté 95.2%, Jean-Claude Raby 86.6%, Bertrand Lecomte 80%, Gaston Lecomte 78%

3e Année: Conrad Bernier, Raymond Fiset, Roger Martineau, Aline Lecomte, Rodrigue Martineau, Elise Lecomte, Roland Blais.

2e Année: Monique Laliberté, Gaétan Raby, Pierre Laflamme, Françoise Laflamme, Louis Blais.

1ère Année: Doris Lecomte, Bernard Fiset, Rodrigue Laliberté, Jean-Paul Guillemette, Fernand Guillemette, Joseph Morin, Lucien Morin.

BAPTEMES: A M. et Mme Philippe Morin née Jeanne d'Arc Fiset, est né un fils le 4 et baptisé le 5 sous les prénoms de Joseph-Ernest-Raymond.

Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Fiset, grands-parents. Porteuse: Mlle Bernadette Fiset, tante de l'enfant.

M. l'inspecteur Irénée Jolin est passé dans la paroisse, pour faire sa deuxième visite scolaire.

Le soir de Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Jeanne d'Arc Vézina, fille de M. et Mme Georges Vézina, de St-François, à M. Joseph Proulx, fils de M. et Mme Alphonse Proulx, de St-Pierre de Montmagny.

Pour vous, Madame

Le Courrier de Nicole

Q. — J'ai deux amis, je ne puis sortir avec d'autres garçons gentils sans que le premier soit fâché et pourtant il ne vient pas régulièrement, tout en gardant l'espérance de me courtiser plus tard. D'ici ce temps-là il me semble que le soir à lui est rempli d'espérance. La vie vous semble un jardin de roses, cueillez-en à pleines mains mais qu'elles ne puissent vous préparer pour plus tard que d'heureux souvenirs quand vous retrouverez les pétales fanés.

Q. — Nous avons pour voisins des gens qui se font un plaisir d'attaquer la réputation de toutes celles qui ne leur plaisent pas. Ces personnes disent les pires calomnies sur mon compte et il y a des gens assez naïfs pour croire ces méchancetés. Ces personnes ne s'imaginent pas peut-être tout le mal qu'elles font. Que faire?

R. — Il est bien triste, d'être la victime d'odieuses calomnies. Que la jalousie invente les pires choses, le venin finira bien par retomber sur la tête de ceux qui cherchent à en couvrir les autres. Vous ne pouvez pas être douce, honnête, charitable, sans que cela se sache dans votre paroisse. Qu'on aille dire à qui vous connaît bien que vous êtes blonde, si en réalité, vous êtes brune, on se rira et on mettra les choses au point. Il en sera de même si vos ennemis cherchent à vous noircir aux yeux des gens qui vous estiment. Les autres... ceux qui ont l'âme assez basse pour éprouver quelque plaisir à entendre de méchantes langues baver sur des personnes respectables et sur

le prochain en général. Soyez assez fière pour les dominer de votre indifférence: Vous devez être très jeune et vous n'avez pas encore fait cette dure expérience de la vie, et de l'envie. On a beau ne vouloir que du bien et le chercher partout on rencontre bien des bassesses. Forgez-vous un caractère supérieur sachez faire face à ces tempêtes et les traverser sans que votre âme en soit meurtrie et votre cœur trop impressionné.

FRANCOIS LE BOSSU

C'est l'incomparable histoire de FRANCOIS LE BOSSU par la Comtesse de Ségur qu'on choisit les Editions Variétés comme deuxième livre pour enfants dans leur nouvelle Collection des Belles Histories.

La Comtesse de Ségur présente d'abord le bon François, objet des railleries de tous ses compagnons à cause de sa difformité. Mais, un jour, il fait la connaissance de Christine, la fille du comte et de la comtesse des Ormes qui habitent un château voisin. Christine est bonne. Elle prend en amitié François qu'elle défend contre tous les pédants qui veulent rire de sa bosse. Puis survient dans le récit l'enthousiaste Paolo, original médecin italien, qui, malgré ses lubies, a un cœur d'or. Il se dévoue à éduquer François et veut le rendre normal comme les autres enfants.

François grandit, Christine aussi. Le premier est toujours bossu et bon. Le jeune fille est belle et charitable. L'amour naît entre les deux sous l'œil attendri de Paolo qui le favorise.

Mais Christine épousera-t-elle un infirme? Sacrifiera-t-elle sa jeunesse à soigner un malade? Que diront les parents de Christine? Paolo remplira-t-il la promesse qu'il s'est faite de rendre François aussi normal que les autres enfants?

C'est ce que la Comtesse de Ségur nous dévoile, tout au long d'un récit qui ne laisse personne indifférent. La morale de l'histoire, comme la morale de tous les livres de l'incomparable Comtesse, est inspirée des plus beaux sentiments que tous les parents voudraient voir à

l'honneur chez leurs enfants. Mais tout ce qui vient d'être dit n'est qu'une faible partie des mérites de cet ouvrage propre à émouvoir les enfants et à leur faire aimer la lecture comme ils ne l'auraient jamais aimée.

(1) Un livre de 184 pages avec un beau dessin en couleurs sur la couverture. En vente dans toutes les librairies au prix de 40 cents pour l'édition brochée et de 60 cents pour l'édition cartonnée. Egalement en vente aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, MONTREAL, Canada. (Communiqué)

SAINT-MICHEL

Concours du mars à l'école No 2, dirigé par Mlle Marguerite Lapierre.

6e Année: Véronique Prévost, Alexandre Prévost, André Michaud.

4e Année: Maurice Prévost, Jeannine Michaud, Lucette Breton, Jean-Yves Michaud, Gisèle Michaud.

3e Année: Rémi Michaud, Denyse Charette, Jacqueline Roy.

2e Année: Lucien Breton, Jacques Prévost, André Prévost.

1ère Année: Cécile Prévost, Guy Charette, Raymond Breton.

BAPTEMES: Le 8 mars, a été baptisé Joseph Alexandre-Paul-Dollard, fils de M. et Mme Adélaude Roy.

Parrain: M. Alexandre Prévost; marraine: Marguerite Roy, sœur de l'enfant. Porteuse: Mlle Rita Frévoist.

Le 10 mars, a été baptisé Marie-Françoise-Murielle, fille de M. et Mme Robert Morissette.

Parrain et marraine: M. et Mme

Soyons de bonne humeur

Si la bonne humeur est souvent le bienfait d'une nature généreuse, elle peut aussi bien éclore par les soins patients d'une volonté sage, et ce n'est pas un spectacle sans grandeur que celui d'un être humain forgeant lui-même sa joie et son bonheur parmi le sabbat des passions et le tumulte mécanique de la vie moderne.

La bonne humeur est un instrument de santé si précieux qu'il faut y dresser les enfants dès leur âge tendre. Il faut leur apprendre à se passer de luxe, à ne pas mépriser la pauvreté, à tirer toujours une occasion de gaieté des contrariétés imprévues. A vrai dire, la meilleure façon de les exercer à cette joie du caractère est encore de leur en proposer un inlassable exemple, et de ne jamais donner à nos leçons l'aspect d'un principe théorique qu'on ne met pas soi-même en pratique.

Voici un homme qui revient le soir de son bureau. Il déteste son travail, ses chefs sont trop exigeants, son salaire insuffisant, il se plaint d'être attaché tous les jours à la chaîne, et de ne pas pouvoir aller à la campagne. Il arrive chez lui, la table est mise, où fume le potage sur une nappe claire. Sa femme l'accueille avec un bon sourire, et ses enfants courent l'embrasser. Mais déjà le voilà qui grogne, les enfants sont insupportables, ils font trop de bruit, ils ont sali son vêtement de leurs petits souliers en grimpaçant l'embrasser. "J'ai défendu dit-il, qu'on mette du linge à sécher près du poêle," et pourtant il trouve qu'on dépense trop pour le blanchissage. Les pantoufles ne sont pas à leur place. Où les a-t-on encore serrées? Elles sont près du feu. La soupe est trop chaude, les légumes trop fades, la viande trop suite. Son regard inquiet furette de tous côtés pour trouver la remarque désobligeante à faire. Viens un jour de vacances, il s'ennuie, il refuse d'accompagner sa famille à la promenade...

Voici un homme qui revient le soir de son bureau. Il déteste son travail, ses chefs sont trop exigeants, son salaire insuffisant, il se plaint d'être attaché tous les jours à la chaîne, et de ne pas pouvoir aller à la campagne. Il arrive chez lui, la table est mise, où fume le potage sur une nappe claire. Sa femme l'accueille avec un bon sourire, et ses enfants courent l'embrasser. Mais déjà le voilà qui grogne, les enfants sont insupportables, ils font trop de bruit, ils ont sali son vêtement de leurs petits souliers en grimpaçant l'embrasser. "J'ai défendu dit-il, qu'on mette du linge à sécher près du poêle," et pourtant il trouve qu'on dépense trop pour le blanchissage. Les pantoufles ne sont pas à leur place. Où les a-t-on encore serrées? Elles sont près du feu. La soupe est trop chaude, les légumes trop fades, la viande trop suite. Son regard inquiet furette de tous côtés pour trouver la remarque désobligeante à faire. Viens un jour de vacances, il s'ennuie, il refuse d'accompagner sa famille à la promenade...

CE QUE C'EST QU'UN VOISIN

S'il est pauvre, c'est un paresseux; S'il est riche, c'est probablement un malhonnête qui a volé son prochain.

S'il s'occupe de politique, c'est un révolutionnaire, une nuisance publique.

S'il ne s'en occupe pas, c'est un indifférent qui encombre la population.

S'il est charitable, c'est une hypocrite qui donne aux pauvres quand on le voit.

S'il ne l'est pas, c'est un avare, un sans-cœur qui ne mérite pas de vivre.

S'il parle beaucoup, c'est souvent un potineux qui fait craindre.

S'il ne parle pas, c'est un sournois qui médite toujours quelque mauvais coup.

S'il a un bon emploi, c'est par influence et flatterie, plutôt que par mérite.

S'il a une modeste place, ce n'est pas étonnant car il ne pourrait jamais rien faire de mieux.

S'il a un chat, c'est un maniaque qui aime mieux les bêtes que les hommes.

S'il est bel homme, c'est malheureux pour lui car il aura vite une réputation douteuse.

S'il est laid, on le fuit sous prétexte qu'il est insipide.

S'il a bon appétit, c'est un gourmand qui ne pense qu'à son estomac.

S'il est garçon, c'est un être volage incapable de fixer son choix et fonder un intérieur sérieux.

S'il est marié, c'est un tyran qui aurait dû rester garçon toute sa vie.

Bref, c'est un voisin mais, si un beau jour il meurt, oh alors, c'est un autre concert, et il n'y aura pas de louanges assez fortes pour célébrer tous les mérites qu'il avait et le bel avenir qu'il attendait; il est mort jeune!

Conclusion: si vous voulez qu'on dise du bien de

Essayez ces exquis muffins ÉCONOMIQUES

2 tasses farine 1/2 c. à thé sel
 3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic" 1 tasse lait
 1 c. à soupe sucre 2 œufs
 4 c. à soupe shortening

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, sucre et sel; ajoutez le lait, les œufs bien battus et le shortening fondu. Mélangez bien. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et cuisez environ 20 minutes à four chaud 400° F.

Pour Livre de Cuisine gratuit, écrivez à Poudre à Pâte "Magic", Fraser Ave., Toronto.

MAGIC BAKING POWDER
 CONTAINS NO ALUM
 FABRIQUE CANADIENNE

Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

Est-ce possible?

Nous disions, un jour, à une jeune fille de 23 ans — le bel âge — que l'heure était venue pour elle de penser au mariage, pour lequel d'ailleurs elle disait se sentir de l'attrait. Savez-vous ce qu'elle me répondit? Ceci:

"Qui voudra de moi, je n'ai absolument rien. Toutefois, je puis vous assurer que j'ai pu conserver ma pureté jusqu'ici. J'ai le cœur et le corps purs."

Combien parmi celles qui songent ou contractent mariage de nos jours, peuvent en dire autant? Combien ont le cœur et le corps purs? Combien ont conservé leur pureté baptismale?

Mais, ce n'est pas là l'idée que nous entendons développer ici. Ce qui nous occupe en ce moment, c'est de savoir qu'une jeune fille, qui présente de nombreuses et précieuses qualités, en vienne à faire cette remarque "qui voudra de moi, je n'ai absolument rien" qui en dit long sur l'opinion qu'elle entretient sur la jeunesse masculine actuelle.

Est-ce possible qu'il y ait chez nous une telle pénurie de jeunes gens sérieux, de jeunes gens capables de faire une comparaison judicieuse entre une délicate, un bas bleu, une tête de linotte et une jeune fille honnête, généreuse, dévouée?

A quoi pense la jeunesse masculine, aussitôt ses études terminées? Comment occupe-t-elle ses loisirs? Que fait-elle de ses soirées? Cherche-t-elle à parfaire son instruction? Pense-t-elle au rôle qu'elle est appelée à jouer demain?

La raison ne dit-elle pas qu'on ne peut s'improviser médecin, avocat, cultivateur ou pédagogue? La raison pense-t-elle autrement quand il s'agit de se constituer époux, chef de famille? Comment expliquer que l'éducation de nos enfants soit si négligée de nos jours? Cela n'est-il pas la conséquence logique, naturelle de l'impréparation de nos jeunes gens à leur nouvelle tâche, cette tâche qu'ils ont embrassée on ne peut plus, à la légère, sans les qualités requises pour la bien remplir?

Si encore, une fois mariés, nos jeunes gens se donnaient la peine de se renseigner, de s'instruire sur ses nouveaux devoirs; mais, hélas, on se garde bien de s'imposer cette tâche. On se contentera de mettre des enfants au monde et, rien de plus. L'éducation de ces enfants, voire même leur santé constitueront un grave problème plus tard: qu'importe. C'est ainsi que nos jeunes entendent leur devoir. N'y a-t-il pas lieu de s'alarmer?

Est-ce possible que nos jeunes gens sérieux, car il s'en trouve encore quelques-uns chez nous, délaissent les jeunes filles sérieuses, généreuses et vertueuses? Est-ce possible que nos jeunes gens soient avant tout des coureurs de dot? Est-ce possible que nos jeunes gens recherchent avant tout chez la jeune fille la beauté, cette apparence extérieure qu'un rien peut changer? Que valent la fortune et la beauté si la jeune fille est acariâtre, dépensière, jalouse, paresseuse et irréfléchie? Ne vaut-il pas mieux avoir pour femme une jeune fille pauvre mais laborieuse, économe, vertueuse et pieuse qu'une jeune fille riche et belle, mais, ce qui est généralement le cas, égoïste, orgueilleuse et prodigue?

Les jeunes gens sont parfois lents à comprendre, au temps des fréquentations, que la jeune fille pauvre et honnête, mais économe, généreuse et consciencieuse, offre plus de garanties de bonheur que sa rivale, plus fortunée et belle, mais irréfléchie, égoïste et dépensière. Oui, ils sont parfois lents à comprendre cela, mais, ils sont généralement très prompts à reconnaître, une fois mariés, qu'ils ont agi comme des imbéciles, qu'ils ont fait un faux pas.

On ne marie pas une cervelle d'oïseau sans avoir à faire les frais. Par contre, quand on est assez sage pour arrêter son choix sur une jeune fille intelligente, vertueuse et généreuse, on ne laisse pas de se féliciter, de se réjouir.

Nos jeunes gens qui songent au mariage feraient bien de donner leur préférence aux jeunes filles pauvres et vertueuses plutôt qu'aux jeunes filles riches et belles, mais dont la vie est faite uniquement de frivolités et de légèreté.

On se lasse très vite de la compagnie de ces dernières, tandis que la société des premières augmente d'intérêt avec les années. Mieux vaut préférer les beautés religieuses, morales et intellectuelles à la beauté physique qui, comme chacun le sait, tient à très peu de choses.

Alors que la beauté physique constitue un don gratuit de la nature, les beautés morale, religieuse et intellectuelle en sont de personnelles, donc de plus durables, d'infiniment plus précieuses. Or, laquelle de ces beautés apparaît aux gens réfléchis comme supérieure? Laquelle sert le mieux nos intérêts temporels et éternels, présents et futurs? Laquelle de ces beautés satisfait le mieux notre âme, qui est généralement très exigeante quand elle est bien née?

Jeune compatriote, toi qui songes au mariage, garde-toi bien de délaissier cette jeune fille parce qu'elle est pauvre et t'offre pour toute dot qu'un cœur et un corps purs. Est-ce un vice, je te le demande, d'être pauvre? Ne vaut-il pas mieux être pauvre comme Job et riche en qualités de toutes sortes que fortuné comme Crésus et pauvre en vertus?

Si tu veux me croire tu n'auras jamais lieu de t'en repentir. La jeune fille pauvre et vertueuse te fera une meilleure épouse et sera une mère plus dévouée pour tes enfants que la jeune fille riche des biens de ce monde mais pauvre de ce qui constitue la richesse morale, la richesse intellectuelle, la richesse éternelle.

N'attends pas d'en faire l'expérience pour te convaincre de la vérité de cette prétention que toutes les personnes avisées partagent. Il y a à l'infiniment plus de vertu, de bonté, de tendresse et de dévouement dans le cœur de la jeune fille riche mais irréfléchie, superficielle, égoïste.

Il ne faut plus que nos jeunes gens méritent le reproche de la jeune fille dont nous transcrivons le témoignage au début de cet article. Il faut au contraire qu'ils recherchent de préférence les jeunes filles sages, les seules qui soient capables d'apporter du bonheur dans les foyers.

Il ne faut plus que nos "vieilles-filles" se recrutent surtout parmi nos jeunes filles vertueuses, pieuses, intelligentes et généreuses. Nous ne méprisons pas l'état de "vieille fille" mais nous préférons voir toutes celles qui l'ont embrassé de force à la tête de nos foyers. Quelle belle génération elles nous prépareraient!

C. B.

PENSEES CHOISIES

Pour être heureux, il faut savoir faire deux choses: fermer les yeux et ouvrir les mains. — Labiche
 Tu es juste, que ta vertu fasse ta

compense et ta félicité.
 Théognis
 En sacrifiant tout à son devoir, on est sûr d'arriver au bonheur.
 Florian



LE COIN du Cultivateur

On abolit le rabais de \$1.50 sur les porcs classés B3

Dans sa déclaration du 23 mars, l'Office fédéral du Bacon annonçait que, jusqu'à nouvel ordre, il accepterait des maisons de salaison des flèches Wiltshire pesant de 70 à 75 livres au même prix que celles variant entre 65 et 70 livres. Cela veut dire que les exportateurs reçoivent maintenant \$1.00 de plus les 100 livres pour les côtés sde porcs dont le poids varie de 70 à 75 livres, soit un prix équivalent à ceux payés pour les côtés de 65 à 70 livres. Or, on sait que les flèches Wiltshire de 70 à 75 livres proviennent de carcasses qui pèsent de 176 à 185 livres immédiatement après l'abattage.

D'après le standard de la classification officielle, une carcasse de cette pesanteur (176 à 185 livres) peut être classée B3, C3 ou D3, selon qu'elle est de bon type à bacon, qu'elle a la fini et la longueur voulus, ou qu'elle est mal conformée, ou trop grasse, ou encore qu'elle est trop maigre et manque de fini. Or, les carcasses qui entrent dans la catégorie B3 uniquement à cause de leur poids plus élevé, mais qui, par ailleurs, répondent en tout point aux exigences de la catégorie A, proviennent de très bon porcs et ne diffèrent de celle-ci que par leur surplus de pesanteur. Jusqu'au 30 mars, il y avait sur cette classe un rabais de \$1.50 par tête, mais de-

puis cette date, les B3 sont payés le même prix que les B1, c'est-à-dire au prix de base, sans déduction. L'Office du Bacon a aussi fait remarquer qu'il n'y aurait pas de changement dans le paiement des carcasses qui sont dans la même limite de poids (176 à 185 livres) mais qui sont classées C3 ou D3.

Nous sommes heureux d'apprendre cette modification au règlement de la classe des B3, laquelle est tout à l'avantage des producteurs qui pourront maintenant rendre leurs porcs à un poids un peu plus élevé sans s'exposer à une déduction de \$1.50.

Quand, à l'automne 1940, nous avons réclamé à plusieurs reprises un ajustement des rabais imposés par les acheteurs, l'on s'est formé de nos remarques en certains milieux. Mais aujourd'hui, en face d'une situation qui est, pour une bonne part, le résultat de ces déductions onéreuses, un changement s'imposait dans le sens qu'on vient de prendre, et nous sommes bien aise de constater que l'on se rend à nos recommandations, un peu tard, il est vrai, et après coup; mais comme il fallait augmenter le tonnage de notre bacon d'exportation et que l'on ne pouvait pas accroître le nombre de porcs destinés au marché durant notre présent contrat, il n'y avait pas d'autre moyen, pour obtenir une plus grande quan-

tité de produits du porc, que d'encourager les cultivateurs à garder leurs sujets plus longtemps en leur donnant plus de poids.

Il ne faudrait pas cependant mal interpréter cette nouvelle mesure et s'exposer à des rabais en rendant les porcs à un poids trop élevé. N'oublions pas que les déductions sur les C3 et les D3 ainsi que sur les porcs lourds et extra-lourds continuent d'exister. D'ailleurs, le meilleur temps pour vendre les porcs, c'est encore lorsqu'ils pèsent entre 200 et 215 livres sur pied. Toutefois, depuis la nouvelle ordonnance, on peut les engraisser jusqu'à 220 livres sans subir de rabais s'ils sont d'assez bonne qualité pour être classés B3. D'autre part, on pourrait sans inconvénient, augmenter la pesanteur moyenne des carcasses dans l'Est du Canada, et surtout dans Québec, car depuis plusieurs semaines les porcs abattus sous la surveillance des vétérinaires du Fédéral pèsent en moyenne 150 livres dans l'Est du Canada; tandis que l'an dernier, pour la période correspondante, ces chiffres étaient de 154 et de 161 livres respectivement.

Ce qui veut dire que, cette année, nos porcs sont en moyenne de 4 à 5 livres plus pesants (abattus) que l'an dernier. Ainsi, dans Québec, l'on pourrait avantageusement augmenter la pesanteur moyenne des carcasses d'environ 5 livres et cela aurait pour effet d'accroître notre production porcine d'une façon assez sensible avec la même quantité de sujets.

Il n'y a pas de doute que ces nouveaux développements indiquent clairement que l'Office du Bacon vient de prendre une heureuse décision pour laquelle il doit être félicité, décision qui est de nature à

Colonisation: Reprise des travaux

Avec le retour de la belle saison, l'activité, la vie vont renaître dans nos paroisses rurales, dans nos centres de colonisation. Pour ce qui est de l'agriculture, on tentera, par tous les moyens possibles, d'augmenter la production. Au chapitre de la colonisation on ne sait pas bien encore à quoi s'en tenir, l'envergure des travaux étant fonction du budget et celui-ci ne sera voté que prochainement.

On ignore si les établissements nouveaux seront nombreux, si les politiques de consolidation inaugurées il y a quelques années seront maintenues; on se demande si les travaux de drainage, au ralenti l'an dernier, reprendront une allure plus vive. On doute fort qu'il ne s'ouvre de nouveaux territoires à la colonisation durant l'exercice qui commencera bientôt.

D'autre part, il est nombre de choses dont on est certain. L'on sait qu'il est encore des besoins d'établissement nombreux dans notre province, la plupart de nos villages comptant des dizaines de grosses familles nées à la campagne, destinées à y demeurer, à la condition toutefois qu'on veuille bien leur fournir l'occasion et les moyens. L'on sait aussi que dans la plupart de nos centres de colonisation, dans le cent et quelques paroisses fondées au cours de la dernière décennie, plusieurs familles doivent encore compter sur l'Etat pour au moins une partie de leur subsistance. Après avoir bien travaillé, il en est qui ont encore besoin d'une aide pécuniaire pour se bâtir à neuf, soit de maison, soit de grange; d'autres qui n'ont pas suffisamment de ter-

re en culture et pour qui cette subvention devra prendre la forme de travaux mécanisés, soit de défrichement ou de labour; d'autres enfin qui, si elles ont de bonnes étendues en culture, ne possèdent pas les moyens de s'acheter tout le bétail nécessaire, et ce sera là l'aide dont elles auront besoin.

Il est certain, à moins que la province ne continue d'aider à ces familles par des mesures de consolidation suffisamment souples pour répondre aux besoins individuels, qu'un grand nombre d'entre elles se verront forcées d'abandonner la besogne et de s'en venir tenter un meilleur sort en ville. Et qui peut prévoir toutes les conséquences d'un tel désastre!

Dès la cessation des hostilités, personne ne l'ignore, il est des milliers de familles qu'il faudra retourner à la terre. Cela pourra se faire à la condition que l'on exécute dès maintenant les travaux préparatoires indispensables. Sans quoi, il y aura nécessairement perte de temps et d'efforts, conséquence inévitable de l'improvisation.

Gouverner c'est prévoir. Pour faciliter la tâche de l'après-guerre, celle de réintégrer dans les cadres civils les démobilisés de l'armée et de l'industrie, pour maintenir au sein tous ceux qui ne l'ont pas encore quitté, il ne serait pas trop tôt d'y voir tout de suite.

C.-E. COUTURE

VOTRE ABONNEMENT

Avez-vous déjà pensé à ce que représente pour votre journal la perception des abonnements? Faire des centaines de factures, les expédier, de papier, les timbres, le temps, etc.

Si vous ne l'avez pas fait encore, hâtez-vous de payer votre abonnement à notre représentant ou à notre bureau.

Aimer l'enfant et s'en faire aimer, voilà le secret du succès en éducation.

Les marchés

ANIMAUX VIVANTS

PORCS

B1 (135-175 lbs) (Bacon) Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abrévés, offre 11.35c.
 Par camions, offre 11.60c. Truies: 8c à 9c. Vendus abattus: 15.50c

RABAIS

B2 (125-135 lbs) 50c
 B3 (176-185 lbs) 1.50
 C1 et C2 (120-175 lbs) 1.00
 C3 (176-185 lbs) 2.00
 D1 et D2 (120-175 lbs) 1.50
 D3 (176-185 lbs) 2.00
 Légers: 119 lbs et moins 1.50
 Légers: moins de 100 lbs 2.00
 Pesants: (186-205 lbs) 3.00
 Extra pesants (206-220 lbs) \$2.50 le 100
 Extra pesants (220 et plus) \$3.00 le 100

VEAUX DE LAIT

Choix 11.50 — 12.00
 Bon 10.00 — 11.00
 Moyen 9.00 — 9.50
 Commun 7.00 — 8.00
 D'herbe 5.00 — 5.50

BOUVILLONS

Choix 10.00 — 10.75
 Bon 9.50 — 9.75
 Moyen 8.75 — 9.25
 Commun 6.50 — 7.50

AGNEAUX

En lots mélangés 9.50 — 10.00

MOUTONS

Bon 6.50 — 7.00
 Commun 4.00 — 4.50

TAURES

Choix type boucherie 8.75 — 9.00
 Bonne 8.00 — 8.50
 Moyenne 7.00 — 7.50
 Commun 5.00 — 6.00

VACHES

Choix type boucherie 7.25 — 7.50
 Bonne 6.50 — 7.00
 Moyenne 6.00 — 6.50
 Commun 4.75 — 5.25
 Très commune 4.00 — 4.50

TAUREAUX

Choix type boucherie 7.50 — 8.25
 Bon 7.25 — 7.75
 Moyen 6.50 — 7.00
 Commun 5.50 — 6.00

POULETS VIVANTS (à rôti)

Gris et blancs
 A—6 lbs et plus 25c
 B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23½c
 C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c
 Rouges
 A—6 lbs et plus 25c
 B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23½c
 C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 25½c
 B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c
 C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 22½c
 COQS—15c

JEUNES DINDES VIVANTES

A—26c
 B—24c
 C—22½c

OIES ABATTUES

A—21c
 B—19c
 C—16c

OEUFs

A—gros 30c
 A—moyens 28½c
 BEURRE FRAIS
 No 1 pasteurisé 35c
 No 1 non pasteurisé 34½c
 No 2 34c

FROMAGE

(Fabriqué le ou après le 1er novembre 1941—Pour Marché domestique)

BLANC

No 1 22½c
 No 2 22¼c
 No 3 21½c

COLORE

No 1 22½c
 No 2 22¼c
 No 3 21½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 31c
 A — 6 lbs et plus 30c
 A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 29c
 B — 6 lbs et plus 27c
 B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 26c
 B — 4 lbs jusqu'à 6 lbs 25c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 30c
 A — 6 lbs et plus 29c
 A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 28c
 B — 6 lbs et plus 26c
 B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 25c
 B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c

JEUNES DINDES ABATTUES

A—30c
 B—28c
 C—26c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 26c
 A—5 lbs et plus 25c
 A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c
 A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23c
 B—5 lbs et plus 22c
 B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c
 B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c

VOLAILLES VIVANTES: (Poules)

La demande est active et les prix sont fermes.
 (Poulets à rôti)
 Les arrivages sont à peu près nuls. La demande est limitée et les prix sont fermes.

(Poulets à griller)
 Les quelques arrivages sont frôlement absorbés et les prix sont fermes.

(Jeunes dindes vivantes)
 Les arrivages sont peu abondants. La demande est limitée et les prix sont stables.

VOLAILLES ABATTUES: (Poules et poulets)
 Les arrivages sont restreints. La demande est bonne et les prix sont stables.

(Dindes abattues)
 La demande est limitée et les prix sont stationnaires.

(suite à la page 2)



LA BIÈRE EST D'USAGE COURANT DANS NOS FOYERS

Dans la plupart de nos foyers, la bière figure avec honneur à côté des autres produits d'usage domestique.

Cette popularité bien méritée, elle la doit à sa pureté et à la satisfaction qu'elle procure. La bière est un produit de la

nature, qu'il est agréable de servir à ses amis et que tous apprécient.

Servir de la bière à ses visiteurs et amis, c'est leur marquer son affection et leur procurer une satisfaction légitime.

"La bière est un facteur de modération."



BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

MERVEILLEUX POUR SUCRER LES CEREALES

Soit pour les céréales préparées ou le gruau cuit chez soi, la Mélasse BEMA employée pour sucrer donne une saveur délicieuse qui plaît aux grands comme aux petits.

La Mélasse BEMA est le jus pur de la canne à sucre. Elle est, par conséquent, non seulement idéale pour sucrer mais est aussi une source riche de fer et autres éléments nutritifs.

Employez la BEMA sur du pain, des crêpes ou des gaufres. Servez-vous en dans la cuisson de vos gâteaux, biscuits, tartes, etc. Elle est bonne de toute façon.



Mobilisation générale pour la guerre

Nouvelles mesures annoncées par M. King. — L'âge du service militaire porté à 30 ans. — Nombreux emplois réservés à tous ceux qui n'ont pas l'âge militaire. — La femme remplacera l'homme dans les usines. — 450,000 hommes affectés. — Cultivateurs exemptés.

OTTAWA. — Le 23 mars, le premier ministre M. King a fait part à la Chambre des Communes des nouveaux règlements édictés pour le service national sélectif. Il s'agit de mobiliser davantage le capital humain en vue de l'effort de guerre total. Plus de 450,000 hommes se trouvent affectés par l'extension de la loi de mobilisation générale qui couvre maintenant les classes de 21 à 30 ans. Les camps d'entraînement seront agrandis pour les nouvelles recrues.

La mobilisation s'applique au service militaire, aux industries essentielles et non essentielles et à l'agriculture.

Points saillants de la proclamation

Voici les points saillants de la proclamation du service national sélectif:

- 1) Toute la main-d'œuvre disponible est mobilisée pour l'industrie et les services de guerre.
- 2) La limite d'âge pour le service obligatoire est portée de 24 à 30 ans.
- 3) Le gouvernement pourra affecter aux services essentiels de guerre les ouvriers dont ces services pourraient avoir besoin. Les employeurs devront réinstaller ces

hommes dans leurs emplois quand leurs services ne seront plus requis par les services de guerre.

4) Les travailleurs de la terre ne pourront plus quitter leur ferme sans une autorisation expresse.

5) Les hommes d'âge militaire aptes à servir dans les forces armées sont exclus d'emplois dits emplois réservés.

6) Les recrues pour la défense nationale seront tirées au sort.

7) Les femmes remplaceront les hommes dans l'industrie. On fera campagne de recrutement pour les attirer vers l'industrie.

8) Recrues volontaires et conscrits seront soignés gratuitement s'ils souffrent de maladies ou de déficiences curables.

9) Les universités entraîneront des contremaîtres, des surveillants et des chefs de personnel pour les industries essentielles.

10) Un office est créé pour exécuter le programme de la mobilisation: M. E.-M. Little en est le directeur et M. Paul Goulet, de Montréal, en est le directeur-adjoint.

11) Les industries essentielles auront besoin de 100,000 hommes et les forces armées de 193,000 au cours des prochains douze mois.

12) Le service militaire obligatoire s'appliquera à tous les habitants du Canada.

La guerre moderne

M. King a commencé par expliquer que les exigences de la guerre totale moderne dépassent les cadres des engagements ordinaires entre les forces armées des belligérants. C'est une lutte entre peuples et ceux-ci doivent mettre en oeuvre la totalité de leurs ressources, humaines et matérielles.

Le problème des ressources humaines ne se limite pas à l'entre-gement des hommes dans les forces armées. Ce n'est là qu'un aspect du problème et ce n'est pas le plus complexe.

Les hommes et les femmes sont requis pour diverses tâches. Il faut assurer les services essentiels de la population civile et ces services essentiels font partie des services de guerre au même titre que la fabrication des armements et des munitions ou la participation au conflit.

Cependant, pour libérer les hommes d'âge militaire aptes à servir dans les forces armées, il faut prendre des mesures pour employer des femmes et des hommes inaptes au service militaire.

Le ravitaillement des troupes, de la Grande-Bretagne et des nations alliées est un véritable service de guerre. C'est pourquoi la production de vivres et des denrées alimentaires ne doit pas manquer de main-d'œuvre indispensable.

De l'autre côté, il faut aussi que les industries de guerre aient la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Il y a présentement environ 600,000 ouvriers d'employés dans ces industries: il en faudra encore environ 100,000 durant les prochains douze mois. Les forces armées auront besoin de 193,000 hommes, 13,000 pour la Marine, 100,000 pour l'armée de terre et 80,000 pour l'aviation.

Service national sélectif

Par service national sélectif, le gouvernement entend le choix des hommes et des femmes pour les

DORMEZ ET LEVEZ-VOUS REPOSE

Si vous ne dormez pas bien — si vous souffrez d'insomnie — attention au rein. S'il est mal en ordre, ne purge pas le sang des poisons et déchets — votre sommeil peut aussi en souffrir.

Au tout premier signe de mal de rein prenez en toute confiance les Pilules Dodd — depuis plus d'un demi-siècle le remède par excellence pour le rein. Elles sont faciles à prendre. Inoffensives. 114-F

Pilules Dodd pour le Rein

verser dans les différents services où leurs services produiront les meilleurs résultats en vue de l'effort de guerre.

Le directeur du service national sélectif a été autorisé à demander, et au besoin d'exiger, des patrons et employeurs, les données complètes sur leurs besoins prévus de main-d'œuvre, sur leur personnel actuel, sur les conditions de travail et les échelles de salaires.

Les réserves d'hommes aptes au travail ont considérablement diminué depuis le début de la guerre. Il n'en existe pratiquement plus. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui constituent la principale réserve disponible de capital humain.

Le travail féminin

On arrivera à augmenter les réserves de main-d'œuvre masculine en remplaçant les hommes par des femmes dans les industries civiles ou dans les industries de guerre.

Pour induire les femmes à travailler dans les industries, le gouvernement préconise une série de mesures. (Nous en publions la liste dans cette page.)

En exécutant ce programme le gouvernement compte accroître le nombre d'ouvriers disponibles pour les industries de guerre ainsi que celui des jeunes gens aptes au service militaire.

Certaines des mesures préconisées sont déjà appliquées dans une certaine mesure. Leur application sera étendue. Le service national de placement agira comme le foyer de cette application généralisée.

Le service militaire

Le gouvernement a décidé de modifier la méthode de sélection des recrues pour le service militaire obligatoire.

Une proclamation émise décrète que tous les hommes nés de 1912 à 1921 et qui étaient célibataires ou veufs sans enfants au 15 septembre 1940, seront sujets à être appelés pour le service obligatoire.

En d'autres termes, la limite d'âge pour le service obligatoire au Canada est portée de 24 à 30 ans. Recrues tirées au sort

La sélection des recrues se fera au moyen d'un tirage au sort. Les plans ne sont pas encore arrêtés pour l'exécution de ce projet, mais ils le seront sous peu et le ministre des services nationaux de guerre fera connaître tous les détails.

A date, le service militaire ne s'appliquait qu'aux sujets canadiens: à l'avenir il s'appliquera à tous les habitants du Canada, citoyens canadiens ou non.

Les cultivateurs

Les travailleurs de la terre, les personnes dont la seule ou la principale occupation est de cultiver la terre, seront exemptés du service obligatoire: ils ne pourront pas s'enrôler à moins d'établir que leurs services ne sont pas nécessaires sur leur ferme.

Ils ne pourront plus quitter la ferme pour travailler dans les in-

'La Laurentienne'

La Laurentienne, Compagnie d'assurance sur la vie, vient de publier son bilan pour ses opérations de l'année 1941. Nous sommes heureux de signaler les nouveaux succès de cette entreprise canadienne-française. Les chiffres de ce bilan révèlent des augmentations dans tous les domaines.



Dr J.-A. Tardif, de Lévis, Président et Directeur-Gérant de La Laurentienne, Compagnie d'assurance sur la vie.

Au cours de la dernière année, le montant des nouvelles assurances vendues et payées a été de \$2,869,757.00 comparativement à \$2,088,999.00 en 1940, soit une augmentation de 37.3%. Cette augmentation de la vente porte à \$6,688,791.09 le montant d'assurances en vigueur au 31 décembre 1941.

L'état de revenu et dépenses indique un excédent de revenus sur les dépenses de \$38,062.48. Ce résultat pour une troisième année d'opérations démontre la plus stricte économie dans l'administration de La Laurentienne.

L'actif de \$171,988.90 qu'il était au 31 décembre 1940, a été porté à \$212,695.46. Le montant des primes perçues au cours de la dernière année a été de \$150,714.73, soit une augmentation de 72.2% sur le montant des primes de l'an dernier.

Cours spéciaux

Les industries de guerre manquent de surveillants, de contremaîtres et de chefs de personnel. Le gouvernement a fait des arrangements avec les universités pour que celles-ci donnent des cours spéciaux où cette main-d'œuvre spécialisée sera formée et entraînée. Soins médicaux

Les recrues volontaires ou conscrits qui souffrent de déficiences ou de maladies curables seront soignées gratuitement et elles seront admises dans les forces armées aussitôt qu'elles seront guéries et en état physique de faire du service actif.

Outre le traitement gratuit elles recevront une allocation pour le temps perdu durant le traitement.

M. King a ensuite expliqué que le gouvernement affectera les techniciens aux services de guerre où leurs services seront les plus utiles et que leurs employeurs actuels devront les réinstaller dans leurs emplois quand leurs services ne seront plus requis pour l'effort de guerre.

Les hommes d'âge militaire physiquement aptes au service militaire sont exclus de nombre d'emplois.

de Kuyper salue SOREL — St-Pierre de Sorel



En 1642, Monsieur de Montmagny commença l'érection du Fort Richelieu sur le site qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de ville, à Sorel. Ce fut l'un de l'importante chaîne de forts qui furent construits le long du Richelieu. Le Fort Richelieu passa plus tard sous le commandement de Pierre de Saurer et la seigneurie de Sorel lui fut concédée en 1672.

Vingt-trois ans plus tard, en 1695, l'on produisit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, du Gin de Kuyper et depuis plus de cent ans, c'est le genievre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. J.F. 42

GIN de KUYPER

CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



M. Bernard Benoit, Surintendant de La Laurentienne, qui vient d'être nommé Gérant-Général adjoint de cette Compagnie.

La réserve pour la protection des assurés a été portée de \$53,974.04 à \$114,891.63.

Ce sont là, croyons-nous, des chiffres qui établissent la croissance rapide de cette compagnie, et l'habileté de ses administrateurs.

(Envoi d'une correspondante)

Défiiez-vous de l'homme qui trouve tout bien, de l'homme qui trouve tout mal — encore plus de celui qui est indifférent à tout.

Lavater

Chassez la DOULEUR

Essayez simplement avec le

LINIMENT MINARD

TRIOMPHÉ DE LA DOULEUR

35¢

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

- Pâleur
- Faiblesse
- Malaise
- Fatigue
- Nervosité
- Douleurs de dos, de reins
- Irrégularité
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- Essentiellement féminin

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

35¢



AIDEZ L'HOMME EN UNIFORME

Vous seconderez les militaires en pratiquant régulièrement l'économie. Lorsque vous restreignez vos achats, vous rendez accessibles à l'industrie des armements plus de main-d'œuvre et de matières premières.

Lorsque vous prêtez vos économies au pays en souscrivant des Certificats d'épargne et des Obligations des emprunts de guerre, vous aidez le Canada à fournir à nos combattants les armes et l'équipement dont ils ont besoin. C'est à la fois un acte patriotique et un bon placement.

Faites toute votre part! Economisez dès maintenant!

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

UNE BONNE IDÉE!

QUELLE JOURNÉE!...

POUR MOI TOUJOURS

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Tel. 73

GEORGES HEBERT
B.A.L.L.L.
NOTAIRE

64 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

POUR VOS PLACEMENTS D'AVRIL

- 1 x 1000. Hôpital Laval 4% avec octroi du Gov.
- 1 x 500. Ville Montmagny, 4%
- 1 x 500. SS. Ste-Marthe, 4%
- 1 x 500 Séminaire de Mont-Laurier, 4%
- 1 x 500. Fabrique de Port Alfred, 4%
- 4 x 100. Dom. of Canada 3%
- 1 x 500. Hôpital Mont-Joli 4% (avec octroi du gov.)
- 1 x 500. Hôpital N.-Dame, 4%
- 2 x 500. Diocèse Gravelbourg, 4%
- 3 x 100. Inst. Bse Vierge-Marie, 4%
- 2 x 100. Diocèse de Hearst 4%
- 1 x 500. Diocèse de Gaspé, 4%
- 4 x 500. Hôpital de Sherbrooke, 4 1/2% (avec octroi du gov.)
- 1 x 500. Com. Scolaire Montmagny, 4%
- 2 x 100. Hôtel-Dieu Gaspé 4%

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
MONTMAGNY

M. et Mme Laurent Normand, d'Arvida, étaient, en fin de semaine, les hôtes de leurs frères, MM. Charles et Noël Normand

FEU M. JOSEPH CASAULT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Casault, menuisier, époux de Dame Adèle Gazé, décédé, dimanche le 5 avril, à l'âge de 76 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi à 9 heures. Nous en donnerons le rapport détaillé dans notre prochain numéro. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, MM. Ovide, Marius, Edgar, Patrick et Laurent, une fille, Mlle Olympe Casault; ses sœurs, Mme Aug. C. Després, de Montmagny, Mme P. A.-G. Lespérance, de Rivière du Loup, Mme Jean Guillemette, de Montréal, ses frères: M. Philippe Casault, de Montmagny, MM. Théophile Casault, Arthur Casault et Eugène Casault, tous des Etats-Unis.

Nous prions la famille éprouvée de bien vouloir agréer l'expression de nos sincères condoléances.

A LOUER

Beau logement à la porte de la ville, rue St-Jean-Baptiste, résidence de feu J.-B. Poirier, marchand.

S'adresser à:
Mlle ALMA FOURNIER
3-3fa

MM. Adolphe et Omer Morin, de Montréal, étaient, cette semaine, en visite chez des parents.

M. et Mme Armand Couturier, de Rivière du Loup, ont passé la fête de Pâques en notre ville, chez leur père, M. T.J. Coulombe.

Mme Joseph Caouette et Mlle Marie-Paule Gamache se sont ren-

CINEMA

Hotel-de-ville

Semaine prochaine:

DIMANCHE — MARDI

- Bing Crosby
 - Dorothy Lamour
 - Bob Hope
 - Una Merkel
- dans
ROAD TO ZANZIBAR

JEUDI — SAMEDI

- INTERNATIONAL LADY
- avec
- Ilona Massey
- George Brent
- Marjorie Gatenon
- Basil Rathbone

Admission : . . . 35c

dues à L'Islet, cette semaine, visiter leur père, gravement malade.

Mme René Corriveau, de Lévis, passe quelques jours chez son père, M. C.A. Corriveau.

Mme E.T.C. Lislis, de St-Pierre, était, au début de la semaine, en promenade chez ses filles, Mmes Eug. Blanchet et Em. Robin.

Mme Edgar Beaumont, de New-Portland, Me, était, au cours de la semaine, l'invitée de sa sœur, Mme Oscar Belley.

M. et Mme Marcellin Létourneau, de L'Islet, étaient, à l'occasion de Pâques, en visite dans les familles Létourneau et Bernier.

Mlle Charlotte Gagnon, de Québec, a passé le dimanche chez son père, M. Ferdinand Gagnon.

M. et Mme Dominique Fournier et leur bébé, de Québec, étaient, dernièrement, en visite chez Mme Louis Thibault.

M. et Mme Philippe Lacombe, de L'Islet, étaient, le 5 avril, chez leurs parents, M. et Mme Raoul Lacombe.

CHARBON A VENDRE

Pour votre provision de charbon, nous vous conseillons de donner votre commande de bonne heure, vu que la livraison n'est pas assurée pour l'automne prochain.

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
MONTMAGNY.

Mlle Louise Létourneau, de Québec, a passé la fête de Pâques à Montmagny, l'invitée de sa sœur, Mlle E. Létourneau.

M. et Mme Philippe Rousseau et leurs enfants, Denyse et Arthur, sont allés à Québec, à l'occasion de Pâques, chez leur mère, Mme (Dr) Arthur Rousseau.

Mlle Carmélie Ouellet, d'Edmunston, est actuellement en promenade en notre ville, l'invitée de sa sœur, Mme C. Belliveau.

MAISON A LOUER

Maison en bon ordre, avec chambre de bain et électricité, de même qu'une boutique, située, rue Ste-Anne, (occupée autrefois par M. Amédée Casault) à louer immédiatement.

S'adresser à:
Herménégilde BOUDREAU,
3, rue Ste-Anne,
Montmagny

Chez les Chevaliers de Colomb.

Dimanche prochain, le 12 avril, à 8 heures P.M., il y aura une grande soirée récréative à la Salle des Chevaliers de Colomb, rue St-Jean-Baptiste. Tous les membres Chevaliers et leurs épouses ou amies sont cordialement priés d'y assister.

A VENDRE

Terre à grain et deux terres à bois situées au Rocher Noir, Montmagny. Bonnes bâtisses et roulant en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à:
JOSEPH BERNATCHEZ,
cultivateur,
Rocher Noir.

Les fiançailles.

Le jour de Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Cécile Guilmond, fille de M. et Mme Albini Guilmond, avec le Sergent Odilon Gamache, du Camp d'entraînement de Montmagny. Le mariage sera célébré le 2 mai prochain, en l'église de Montmagny. Pas de faire part.

On annonce aussi les fiançailles de Mlle Marie-Paule Laberge, fille

A VENDRE

Cages à lapins à vendre à bonnes conditions. S'adresser à:
Madame Jos. C. Hébert,
Montmagny.

MAISON A VENDRE

SAINT-PIERRE
Une bonne maison située à la station de St-Pierre, comprenant 10 appartements, avec installation pour l'eau et installation électrique, à vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à:
Madame JOS. SAMSON
Bureau Delagrave,
Saint-Pierre
ou à
GEORGES HEBERT,
notaire,
Montmagny

de M. Louis O. Laberge, avec le Sergent E. Pelletier, instructeur au Camp Militaire.

A VENDRE

Herse à disques et herse à ressorts — une charrue et un râteau — le tout en excellente condition.

S'adresser à:
Madame Ludger Couillard,
B. P. 82,
Montmagny

Nos félicitations à nos deux concitoyens, MM. Narcisse Morin et Raoul Levesque, de notre ville, représentants de la Cie d'Assurance-Vie "La Sauvegarde", qui viennent de se classer "ex-aequo", dans un concours organisé par cette Compagnie. M. Levesque, depuis sept ans consécutifs, s'est classé membre du "Club Ducharme", à "La Sauvegarde", et M. Morin, depuis deux années consécutives, s'est aussi classé membre de ce même club.

M. et Mme Edmond Laflamme étaient de passage à St-François, le jour de Pâques, où ils ont visité des parents.

Mme Ed. Normand est partie pour aller passer quelque temps à Arvida, chez sa fille, Mme L. St-Hilaire.

PERDU

Un chapelet noir, monté en or, a été oublié dans l'Eglise, le dimanche des Rameaux (2e banc en avant, le long du mur sud). S'il a été trouvé, prière de le remettre à **Madame EL-ZEAR MOREAU,** au Presbytère ou au bureau de notre Journal.

Mlles Marguerite et Charlotte Hébert, de Québec, étaient, à l'occasion de la fête de Pâques, en visite chez leur mère, Mme J.C. Hébert.

Mlle Simonne Fournier, de Québec, était, dimanche et lundi, l'invitée de sa cousine, Mlle Germaine Robin.

M. Amédée Boulanger, de Québec, a passé quelques jours à Montmagny, dans les familles Boulanger et Blais.

M. l'abbé F. Nicole, vicaire à Jacques-Cartier, Québec, était, cette semaine, en visite chez son père, M. J.O. Nicole.

Étaient à l'occasion de Pâques, en visite dans leurs familles: M. et Mme Alfred Renaud, de Québec, chez Mme P. Laurendeau.

M. et Mme Henri Bernatchez et leurs enfants, de Québec, chez leur père, M. Edmond Bernatchez.

M. Jean-Louis Auclair, de Drummondville, chez son père, M. André Auclair.

Mme Wilfrid Mercier, avec son fils, Jacques de Rimouski, chez son père, M. R. Lespérance.

Mme J. Alex. Chevrone, de Pointe au-Père, chez son père, M. Théo. Beaumont.

M. Ludger Fournier, de Québec, avec sa fillette, Danielle, chez son père, M. J. Alex. Fournier.

Mlle Monique et M. Lionel Paris, de Victoriaville, chez M. Paul Paris et autres parents.

M. le Juge et Mme T. Tremblay, de Québec, dans les familles Tremblay et Dupuis.

Mlle Claire Couillard, de Québec, chez ses parents, M. et Mme Ludger Couillard.

M. et Mme Geo. Henri Bernier et leurs enfants, de Québec, chez M. J. Adj. Fortier.

M. et Mme Aimé Deschênes, M. et Mme Marcel Bernier, de Québec, chez leur père, M. J. Amédée Bernier.

Mlle Henriette Michon, de Cap St-Ignace, chez ses tantes, Mlles Michon.

Mlle Thérèse Tremblay, de Québec, chez son frère, M. J.A. Tremblay.

M. et Mme Walter Boudreau, de Québec, chez leur père, M. Amédée Langlois.

M. et Mme J. Donat Morin, de Québec, chez leur père, M. Marc Merin, et autres parents.

M. et Mme Nérée Poulin, de Riv. du Loup, chez leur frère, M. J. Poulin.

Mlle Blanche Raymond, de Rivière du Loup, chez M. Amédée Fournier.

M. René Dufour, de Lévis, chez son amie, Mlle Berthe Collin.

M. Louis Gagné, de Matane, chez son amie, Mlle M. Paule Huot.

Mme Charles Blanchet, de Riv. du Loup, est venue visiter sa fille, Rév. Mère Ste-Solange, au couvent de la Cong. N.D.

M. Théophile Casault, de Salem, Mass., est de passage à Montmagny, à l'occasion du décès de son frère, M. Joseph Casault.

PARTIE DE CARTES AVEC GOUTER

Mercredi, le 15 avril, à 2:30 hrs, à la Salle de la J. O. C. aura lieu la partie de cartes mensuelle, au profit de la Croix Rouge.

Toutes les dames intéressées au succès de cette belle oeuvre, voudront bien s'y rendre en grand nombre.

Il y aura des cartes à vendre à la porte.

M. Robert Hallé était de passage à Lévis, dimanche.

Mlle Marcelle Rousseau est allée à Québec, visiter sa sœur, Mlle Madeleine Rousseau.

M. Candide Ouellet, fils, s'est rendu à St-Cyrille, en fin de semaine.

Étaient de passage à Québec, en fin de semaine: M. et Mme Raoul Gagné, MM. Jean-Paul Gosselin et Raymond Coulombe, Jules Ruel, Charles Blanchet.

Mme Ernest Thibault est allée à Québec lundi, et a rendu visite à sa fille, Rév. Mère St-Camille de la Charité, au Couvent des Dominicaines.

M. Robert Fortin, de St-Eusèbe, était, à Pâques, l'invité de son amie, Mlle Gilberte Després.

Mme Ulric Roy, Mme Edgar Thibault et Mlle Annie Roy se sont rendues à Québec, au début de la semaine, visiter M. l'abbé Moïse Roy, à l'hôpital Laval, et Soeur Rey (Gilberte), de la communauté des Dominicaines de l'Enfant-Jésus.

Mlle Marie-Paule Marcotte, G.M.G., est de retour d'une promenade à Montréal, où elle a passé la fête de Pâques.

M. Georges Bittner, de Québec, était, dernièrement, en visite chez son beau-frère, M. Narcisse Fournier.

M. l'abbé J.-Chs Côté, de Thetford Mines, est venu visiter ses parents, M. et Mme Amédée Côté.

M. J.-R. Ferland, inspecteur, de l'Unité Sanitaire, est allé passer la fête de Pâques à Ste-Marie de Beauce, chez ses parents, M. et Mme Jules Ferland.

Mlle Ange-Marie Robin, de Québec, était de passage en notre ville, en fin de semaine.

M. l'abbé Marc C. Després, vicaire à St-Jean Port-Joli, était de passage à Montmagny, à l'occasion des funérailles de son oncle, M. Joseph Casault.

Parrain: M. Lionel Langlois, oncle et marraine: Mlle Rita Langlois, tante de l'enfant.

Le 4, a été baptisée Marie-Claire-Louise, fille de M. et Mme Léon Bernier (Marguerite Fournier).

Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Paul Fortin (née Annette Boulet) est né un fils, baptisé le 5 avril, sous les noms de Joseph-Paul-Alfred.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Casault (cult.), oncle et tante de l'enfant.

Le 7 du courant, l'épouse de M. D'ogène Deschamps (Alma Ouellet) une fille baptisée sous les noms de Marie-Simonne-Jeanette-Claudette.

Parrain et marraine: M. et Mme Harry Marois, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Charles Rousseau (Thérèse Gaudreau) est né un fils, baptisé le 8: Joseph-Charles-Auguste-Maurice.

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 OZ
\$ 3.45

26 OZ
\$ 2.40

10 OZ
\$ 1.05

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHERVILLE

Parrain et marraine: M. et Mme Aug. Rousseau, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme J.-Bte Couillard (Jeanette Simonneau) sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 8 avril, sous les noms de Marie-Simonne-Nicole.

Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Couillard, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, a aussi été baptisé Joseph-Armand-Jean-Claude, fils de M. et Mme Armand Talon, née Angéline Lavoie.

Parrain et marraine: M. et Mme Samuel d'Amours, grands-parents de l'enfant.

Le 8 avril, Joseph-Ernest-Clement, fils de M. et Mme Elie Jacques, née M.-Paule Larcher.

Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Roy, des Etats-Unis, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Evariste Gendron.

A BATONS ROMPUS

(suite de la page 1)

Les premiers pas d'une communauté religieuse en France, puis plus tard ses succès au Canada. On y suit pas à pas la Mère Marie-Rivier, fondatrice des Soeurs de la Présentation de Marie-1768-1838 — en France à Viviers. Le but initial de la fondation était de procurer l'éducation religieuse aux enfants qui en avait été privé par la Révolution Française. Arrivée en Amérique, au Canada, à St-Hyacinthe en 1855, cette institution s'est développée presque miraculeusement et a possédé déjà 49 maisons en plus de 39 autres aux Etats-Unis. Quels progrès depuis la première petite école en France et les deux magnifiques collèges universitaires de Saint-Maurice et de Rivier! L'auteur de cette thèse donne d'excellentes directions pour la formation des jeunes professeurs

SAINT-PAMPHILE

— Le 4 avril, fut baptisée Marie-Jeanne-Mariette-Françoise, enfant de M. et Mme Wilfrid Brunelle.

Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Bélanger, oncle et tante de l'enfant, et représentés par M. le Dr Bruno Cloutier et Mme Cloutier.

Mme Charles Bourgault portait l'enfant.

FEMMES et HOMMES DEMANDES

Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO; servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Catalogue, détails fournis gratuitement: CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

des clubs de tous genres ou se réunit la gente étudiante et ceux qui s'intéressent au bien être des oiseaux. L'auteur y décrit d'une plume alerte les plus connus de nos amis ailés; ses connaissances musicales et artistiques lui donnent des mots charmants pour en décrire les différents chants et les plumages de toutes couleurs formant dans l'ensemble plus des sept couleurs et l'arc-en-ciel. On y trouve encore de jolies et quelques fois de piquantes comparaisons. L'auteur s'est familiarisée avec la vie intime, la vie familiale des parents et les ruses employées par beaucoup d'entre eux pour protéger leur progéniture contre les mains malveillantes. Nous assistons aussi à la migration des oiseaux, nous voyons les difficultés dans "le drame de la mer" qui cause la mort de beaucoup des oiseaux migrateurs. Ici on aimerait à ajouter un second chapitre auquel on donnerait le titre de "drame de la neige" drame qui a lieu chaque fois que le Père Hiver surprend l'oiseau sédentaire en couvrant la terre et les arbres de son lourd manteau blanc. On enlève ainsi ses moyens ordinaires de subsistance; à moins qu'une main amie ne lui donne les miettes de pain nécessaires pour soutenir sa vie, tout comme la fauvette de l'île de la mer, notre ami le moineau et ses congénères y perdent la vie. Parlant du soin que l'on devrait prendre de ces petits artistes de nos concerts en plein air, l'auteur suggère qu'on leur construise de jolies petites maisons pour les abriter et les intéresser, à force de bien être, à rester près de nous ou à revenir au même endroit. Excellent conseil, car les oiseaux se familiarisent avec ces abris et en sont plus heureux, plus heureux, leur concert devient plus joyeux et de plus longue durée. Le livre de Madame Duchesnay est vraiment instructif et agréable à lire, il instille une sincère appréciation pour les oiseaux de notre pays. Je le voudrais entre les mains des instituteurs tant des écoles rurales que de celles des villes; leurs élèves y apprendraient à mieux connaître, à mieux aimer, conséquemment à mieux apprécier la gentille ailée de nos campagnes; les jeunes naturalistes surtout y trouveraient une mine de renseignements.

"Sr. M. Elise Blouin" Greenburg, Pa

livre intéressant et de vulgarisation qui devrait faire partie de toutes les bibliothèques familiales

ARPENTAGE

ROBERT DORVAI
Arpenteur - Géomètre

Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastre de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.

Bur. et Rés.: Ave. des Erables — Tél.: 214
MONTMAGNY